



Divorcer pour rupture definitive du lien conjugal ...

Par **joes85**, le **17/04/2008** à **17:55**

la femme avec laquelle je me suis marié en 1995 et moi sommes séparés depuis 8 ans et chacun de nous avons refait nos vies avec des enfants . moi j'en ai 3 et une femme qui est aussi leur mère . se sont nos enfants en commun . je souhaite divorcer pour enfin depuis le temps officialiser mon union avec mon amie (depuis 8 ans et 3 enfants) . c'est devenu une obsession qui met parfois notre couple en difficulté . le problème qui se pose est que cette "ex femme" est introuvable . nous avons coupés les liens defintivement et j'ai changé de region avec ma famille . cela fait longtemps que je la cherche avec internet en vain . je ne sais plus quoi tenter . pouvez vous me conseiller . merci .